

Nombres de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
27	29	28

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 mars 2011**

N° 2011/03/11/04

Date de la convocation
03/03/2011

Date d'affichage
03/03/2011

OBJET DE LA DELIBERATION

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011

Le 11 mars 2011 à 20 h 30 le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur BIAUX Alain, maire.

Présents : M. BIAUX Alain, maire.

Mmes DETERM Dominique, LE LAY Chantal, LEMERE Sylvie, ROLLET Marie France,
MM. BISSON Dominique, FAUCONNET Gérard, FENAT Denis, PIERRON Jacques,
adjoints.

Mmes CORREIA Véronique, GABREL Corinne, GERARDIN Agnès, LEFORT Claudine,
MILLOT Bernadette, MOREAU Agnès, STEVENOT Dominique, THILLY Monique.

M. ANTUNES José, BESSON Thierry, CALLIOT Daniel, CARRASCO Guy, JOSEPH
Denis, LHENRY Hervé, PERNET Pierre, PEROT Jean-Claude, SARTELET Alain, SMITH
William.

Excusés :

M. CHOULARD Jean-Michel qui donne pouvoir à M. FENAT Denis

Absents :

Mme DORTA-BERMEJO Marie-Thérèse

Secrétaire de séance : M. PERNET Pierre

M. le maire expose qu'en fonction des données actuelles, le budget primitif principal 2011 devrait s'équilibrer, après intégration du résultat de 2010, en dépenses et en recettes à 4 405 000 € environ en section de fonctionnement et à 4 080 000 € (dont 870 000 € d'opérations réelles) en section d'investissement. Les montants présentés sont arrondis car fortement susceptibles de légères modifications avant le vote du budget.

I FONCTIONNEMENT VARIATIONS BUDGET 2010/BUDGET 2011

1°) Dépenses réelles : 4 010 000 €

Les prévisions de dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 109 000 € par rapport à celles de 2010, soit +1,8 %.

Principaux chapitres.

Le chapitre 011 « charges à caractère général » (1 116 000 € à prévoir, dont 87 000 € de « travaux en régie destinés à un transfert en section d'investissement) subit une augmentation, hors « travaux en régie », de 45 000 € par rapport à celles de 2010, dont 44 000 € au titre de 2010 (facturations en attente de régularisation par les créanciers : CAC, Citélum). Soit une augmentation réelle des charges au titre de l'année 2011 quasiment nulle. A rapprocher de l'évolution 2009/2010 (+ 2%), et de celle 2008/2009 (2,6%), traduisant ainsi la tendance générale à freiner l'évolution des charges.

Le chapitre 012 « charges de personnel » (2 453 000 € à prévoir) connaît une augmentation de 2,8 % à rapprocher de celles de 2007/2008 (+ 12 %), 2008/2009 (+ 2,3%), 2009/2010 (+2,3 %). Pour information comparative, l'évolution moyenne nationale avoisine les 3,5 %. Cette évolution se justifie notamment par la titularisation de 5 agents ainsi que les évolutions de carrière, et l'augmentation de certaines charges (dont retraite : + 3,5 %). Sont également prévus les remplacements de 3 agents pour arrêts maternité, compensés par les remboursements de l'assurance.

La diminution de 10 % du chapitre 65 « charges de gestion courante » (150 000 € à prévoir) s'explique par la fin de l'obligation légale de participer aux frais de fonctionnement des écoles privées de Châlons accueillant des élèves de notre commune.

L'augmentation du chapitre 66 « charges financières » (133 000 € à prévoir) soit + 16 % correspond aux intérêts des nouveaux emprunts de nos investissements de 2010 (CLSH et voirie).

Le chapitre 67 « charges exceptionnelles » (100 000 € à prévoir) fait l'objet d'une augmentation sensible (+ 20 %) justifié par le virement au budget annexe des salles : baisse importante du résultat de 2010 du budget des salles au regard de celui de 2009 (- 40 000 €), liée à un report des travaux de la salle polyvalente en 2010 (budgétés en 2009 pour commencement fin 2009). Cet excédent ne s'est évidemment pas renouvelé en 2010.

2°) Recettes

L'exercice 2011 souffrira d'une diminution inégalée des dotations.

L'effet de seuil du passage démographique sous les 5000 habitants nous prive de la taxe additionnelle aux droits de mutation (TAD). De 100 000 € environ antérieurement, elle est descendue à 6 000 € en 2010. Soit 94 000 € de perte en 2010 réduisant d'autant l'excédent espéré de 2010 au profit de 2011, auxquels s'ajoutent bien évidemment la même somme pour 2011 au regard des années antérieures. Il s'agit là d'une perte globale de plus de 180 000 €. La dotation globale de fonctionnement (DGF) subit également le gel décidé par l'Etat (développé en infra).

Principaux chapitres

Chapitre 013 « atténuations de charges » (60 000 € à prévoir). Remboursement des arrêts maladie ou accident. La somme inscrite (+ 62 %) ne prend en compte que les dossiers en cours ou les fortes probabilités (grossesses).

Chapitre 70 « Produits des services du domaine » (428 000 € à prévoir). Il s'agit de la participation des usagers à nos services (sauf location des salles dans le budget des salles). Pas de hausse sensible.

Chapitre 73 « Impôts et taxes ». (2 381 000 € à prévoir). Hausse globale de ce chapitre de 4,5 % entre les prévisions 2010 et les prévisions 2011. Comme développé en introduction, diminution de la TAD qui ne peut être compensée que par la fiscalité directe (évolution du taux indispensable à l'équilibre budgétaire : + 7,5 %).

Chapitre 74 Dotations et participations (1 049 000 € à prévoir). Perte globale de 37 000 (- 3,5%).

Les dotations de l'Etat devraient subir une diminution globale de 40 000 €(- 7%). A noter l'effet de seuil du passage sous les 5 000 habitants qui s'applique sur la part « complément de garantie » de la DGF (- 6%, soit - 7 000 €).

II INVESTISSEMENT

1°) Dépenses réelles principales 900 000 €(dont 400 000 €restes à réaliser 2010)

Parmi les « reste à réaliser »

Eclairage public (2^{ème} tranche) : 90 000 €

Rond-point Ulysse Ginat : 226 000 €

CLSH (mobilier) : 26 000 €

Parmi les dépenses nouvelles

Ecoles : 35 000 €

Services techniques : 23 000 € (dont tondeuse frontale)

Terrain de football Wolter : 13 000 €

Mairie : 22 000 €(dont logiciels)

Travaux de voirie : 267 000 €(dont trottoirs 182 000 € rues du Fort Tiédot et R. Droulé)

Il convient d'y ajouter les travaux en régie (évoqués en section de fonctionnement) portant sur les bâtiments, essentiellement les écoles.

2°) Recettes réelles

Comme chaque année, un état sera établi au cours du dernier trimestre pour déterminer le montant précis de l'emprunt, en fonction du coût définitif des opérations ainsi que du niveau des subventions réellement perçues.

Emprunts : (prévision en début d'exercice) : 70 000 €

Subventions : 305 000 €

Fonds de compensation TVA : 98 000 €

Taxe locale d'équipement : 20 000 €

Les autres recettes proviennent de l'excédent de l'exercice 2010 (395 000 €).

Avis favorable de la commission des finances.

Le conseil municipal prend acte et débat.

Acte rendu exécutoire

Fait à Fagnières, le 14 mars 2011

Après dépôt en Préfecture

Le Maire,

Le

et publication du

A. BIAUX

Délibérations : Création d'un poste d'attaché territorial – Suppression d'un poste d'attaché territorial – Renouvellement de la convention Prestation de service ALSH avec la CAC – Orientations budgétaires 2011

M. ANTUNES José

M. BESSON Thierry

M. BIAUX Alain

M. BISSON Dominique

M. CALLIOT Daniel

M. CARRASCO Guy

Mme CORREIA Véronique

Mme DETERM Dominique

M. FAUCONNET Gérard

M. FENAT Denis

Mme GABREL Corinne

Mme GERARDIN Agnès

M. JOSEPH Denis

Mme LE LAY Chantal

Mme LEFORT Claudine

Mme LEMERE Sylvie

M. LHENRY Hervé

Mme MILLOT Bernadette

Mme MOREAU Agnès

M. PERNET Pierre

M. PEROT Jean-Claude

M. PIERRON Jacques

Mme ROLLET Marie France

M. SARTELET Alain

M. SMITH William

Mme STEVENOT Dominique

Mme THILLY Monique